

Fiche d'inscription à une colonie de l'EVEA

Questions sur l'événement :	Date :	Age:	Prix:
Belgique:	Youthcracy - Échange internationale	19.08.-27.08.2023	15-19 299€

Avec ma signature, j'accepte que moi ou mon fils / ma fille

- participe à toutes les activités prévues au programme (y compris les nuitées en camp ou en plein air).
- puisse se déplacer en petits groupes d'au moins trois participants dans des zones préalablement définies, même sans encadrement.

Au début de l'échange de jeunes, moi ou mon fils/fille

- serons en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.
- remplirons les conditions d'un Covid-Check selon les critères 2G+ (i.e. vacciné ou guéri + test négatif à l'arrivée au point de départ prévu).

Données du participant :	Sexe :	masculin	féminin	autres
Nom :	Prénom :			
Date de naissance :	Nationalité(s) :			
Rue, No. :	Code postal, lieu :			
Numéro portable : (si disponible)	Adresse e-mail : (si disponible)			
Assurance maladie :	Numéro d'assurance :			
Notes sur la santé (médicaments, maladies) et la nutrition (allergies, régimes, intolérances) :				

Coordonnées d'un tuteur légal :

Père	Mère	Autre :
Nom :		
Prénom :		
Adresse e-mail :		
Téléphone : (portable + fixe)		

En participant à l'échange de jeunes, j'accepte les conditions générales de participation de l'EVEA (à retrouver sur <https://jugend.ardennes-eifel.org>). J'accepte que les photos / vidéos de l'événement sur lesquels je ou mon fils / ma fille peut être vu puissent être utilisés par l'organisateur EVEA pour des publications.

Lieu, date _____ Signature (pour les mineurs du tuteur légal) _____

Veuillez envoyer la fiche d'inscription signé (de préférence par e-mail - photo ou scan) à :

par email : jeunesse@evea.de

par fax : +352 2680 0876

ou par courrier: Europäische Vereinigung für Eifel und Ardennen (EVEA) – 1, Dikricherstrooss - L-9186 Stegen

Après réception de l'inscription, vous recevrez une confirmation d'inscription avec toutes les informations complémentaires par e-mail. Nous vous enverrons des informations détaillées et un questionnaire de santé en temps utile avant la rencontre.



EVEA - Conditions générales de participation

1. Participants :

La participation aux activités/rencontres est en principe possible pour tous les jeunes de la région Eifel-Ardenne, ainsi que des régions voisines. Selon le type de l'activité, il y a des restrictions de participation (âge, niveau de formation, pays d'origine etc.). Pour la participation de personnes ayant des problèmes de santé, une information et une concertation avec l'organisateur et le moniteur responsable de la rencontre sont nécessaires.

2. Les parties contractantes :

Organisateur des rencontres est la Commission Internationale de la Jeunesse du Groupement Européen des Ardenne et de l'Eifel (EVEA), sauf indication d'un autre organisateur ou d'un co-organisateur. Participant est la personne inscrite, en cas de mineurs, l'accord du responsable légal est obligatoire.

3. Inscription :

L'inscription se fait par la fiche d'inscription remplie et signée, qui est prévue pour la rencontre en question. Celle-ci peut être transmise par e-mail, par fax ou par voie postale. Pour les mineurs, la fiche d'inscription est à remplir et à signer par le responsable légal. En plus de la fiche d'inscription, des documents supplémentaires peuvent être exigés à certaines rencontres (par exemple la qualification spécifique pour les musiciens, fiche médicale, brevet de natation, etc.).

4. Conditions de paiement :

Après la réception de la fiche d'inscription, les participants recevront une confirmation et une facture, en général sous forme électronique. L'inscription deviendra obligatoire aussitôt que le montant facturé, ou le cas échéant l'acompte indiqué, est versé. Le montant restant est à régler au plus tard 4 semaines avant le début de la rencontre ou jusqu'à la date limite indiquée.

5. Résiliation:

PAR LE PARTICIPANT

En cas de résiliation jusqu'à 4 semaines avant le début de la rencontre, des frais administratifs d'une valeur de 60 € seront à payer. En cas de résiliation au-delà de ce délai, si aucune personne remplaçante ne pourra être trouvée, le montant total sera à payer. La souscription à une éventuelle assurance annulation voyage est dans la responsabilité du participant.

PAR L'ORGANISATEUR

L'EVEA peut annuler le contrat de participation jusqu'à 4 semaines avant le début de l'activité, si cela est nécessaire pour des raisons d'organisation ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Un message les informant de la situation sera envoyé aux participants déjà inscrits au plus tard 4 semaines avant le début de la rencontre. L'intégralité du montant déjà payé est remboursé dans une telle situation. L'EVEA fait alors l'effort de proposer aux participants inscrits une autre rencontre en remplaçant celle qui est annulée.

EXCLUSION D'UN PARTICIPANT

Par son inscription, le participant déclare être d'accord à s'intégrer dans un groupe communautaire, à participer au programme proposé et à suivre les instructions des responsables (organisateur et équipe de moniteurs) ainsi que de respecter les règles et les coutumes du pays-hôte. Si malgré des rappels à l'ordre, un participant ne respecte pas les règles indiquées ou convenues, les coutumes ou les règles du pays-hôte, ou les lois existantes, et qu'il met ainsi en danger le bon fonctionnement du groupe, il peut être exclu par l'organisateur EVEA à chaque moment de la rencontre. Un éventuel retour à domicile ainsi que les frais y liés sont à la responsabilité des parents ou du responsable légal.

6. Protection des données:

Les lois actuelles valables concernant la protection des données sont respectées. Les données personnelles sont enregistrées et utilisées uniquement pour des fins de la rencontre et traitées de manière discrète. Avec sa participation, le participant déclare être d'accord à ce que des enregistrements images et sons, dans lesquels il apparaît, puissent être utilisés par l'organisateur EVEA pour des publications.